



Conseil d'administration

317^e session, Genève, 6-28 mars 2013

GB.317/INS/INF/2

Section institutionnelle

INS

POUR INFORMATION

Le point sur la mission tripartite de haut niveau en République bolivarienne du Venezuela

Résumé: Le présent document fait le point sur l'organisation de la mission tripartite de haut niveau devant être envoyée en République bolivarienne du Venezuela conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa session de mars 2011.

Unité auteur: Service des relations officielles (RELOFF).

Document connexe: GB.310/PV.

1. A sa 310^e session (mars 2011), le Conseil d'administration a décidé de demander au Directeur général d'envoyer une mission tripartite de haut niveau chargée d'examiner tous les aspects encore en suspens du cas n° 2254 et toutes les questions relatives à la coopération technique. Suite à cette décision, la procédure engagée en juin 2004 au titre de l'article 26 de la Constitution de l'OIT a été déclarée close.
2. Le Conseil d'administration avait décidé que la mission tripartite de haut niveau aurait lieu avant le mois de février 2013. Cependant, et sachant que le gouvernement est disposé à recevoir la mission, il a été décidé, après consultation du bureau du Conseil d'administration et en raison de problèmes encore non réglés qui sont indépendants de la volonté des parties, de reporter la mission à une date que celles-ci fixeront en temps opportun.
3. Le Directeur général présentera au Conseil d'administration un rapport complet sur la mission tripartite de haut niveau dès que celle-ci aura achevé ses travaux.

Genève, le 18 février 2013